

## CONVENTION TIPE

Entre les soussignés

Lycée .....représenté par ....., Proviseur  
et M. Mme .....responsable de l'entreprise ou du laboratoire  
désigné ci-après.....

et M.Mlle..... étudiant(e) en classe de *Spé PC*

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : la présente convention règle les conditions de déroulement des séquences accomplies par M.Mlle.....au sein de l'entreprise ou du laboratoire, au cours de l'année scolaire .....

Article 2 : Les séquences ont pour objet de permettre à l'étudiant(e) de développer une recherche dans le cadre des programmes d'enseignement avec utilisation éventuelle de l'entreprise ou du laboratoire.

Article 3 : Pendant les séquences dont la durée est fixée d'un commun accord, l'encadrement est assuré par M..... Le calendrier des séquences est déterminé en accord avec le professeur responsable du TIPE, M.....

Article 4 : L'étudiant(e) reste sous statut scolaire pendant le déroulement des séquences en entreprise ou en laboratoire et ne peut de ce fait prétendre à aucune rémunération. Il (elle) bénéficie de la législation sur les accidents du travail en application de l'article L.412.8.2b du code de la Sécurité sociale. En cas d'accident survenant à l'étudiant(e) au cours des travaux, le responsable de l'entreprise ou du laboratoire s'engage à faire parvenir immédiatement les informations nécessaires au Proviseur, à charge pour celui-ci de remplir les formalités prévues.

Article 5 : L'établissement et l'entreprise ou le laboratoire garantissent leur responsabilité respective chaque fois que celles-ci sont engagées. Ils s'engagent à garantir leur responsabilité respective, en souscrivant une assurance en responsabilité civile pour tous les dommages pouvant survenir au cours de la présence de l'étudiant(e) dans l'entreprise ou le laboratoire.

Le Directeur de l'établissement  
(Proviseur du lycée)

Le responsable du laboratoire  
ou de l'entreprise

L'étudiant(e)